

Un des dossiers prioritaires pour l'APLG en 2020 est le myriophylle à épi.

### **C'est quoi le myriophylle à épi?**

Le myriophylle à épi est une plante aquatique exotique envahissante qui pousse à une profondeur de 1 à 10 mètres et, une fois établie, se reproduit de façon exponentielle. Elle n'a pas de « prédateur » naturel au Canada et chaque bout coupé par une hélice de bateau ou un aviron peut s'enraciner et former une nouvelle plante.

### **L'enjeu causé par cette plante?**

Elle s'établit facilement dans nos cours d'eau et elle forme des herbiers denses étouffant les milieux de reproduction des poissons. Elle change la composition organique des lacs et les fait vieillir prématurément.

En quelques années le myriophylle forme des herbiers tellement denses qu'on ne peut plus pratiquer des activités nautiques comme la natation, les promenades en canot, en kayak, en pédalo ainsi que la pêche. Par conséquent, la présence de la plante devant un chalet affecte sa valeur marchande.

Si jamais les plages des lacs Gagnon et Simon ainsi que la rivière Petite Nation étaient infestées de myriophylle, il y aura diminution du tourisme et une baisse de la valeur marchande des propriétés riveraines. Ceci aura des conséquences économiques sur tous les résidents de Duhamel.

### **Où est-elle présente?**

À notre connaissance, il n'y en a pas dans les lacs de Duhamel. L'inventaire des plantes aquatiques au lac Gagnon en 2017 n'en a pas identifié. Toutefois il y en a dans de nombreux lacs entourant Duhamel. Au nord elle est présente dans une quarantaine de lacs dans les Laurentides, à l'ouest, elle est présente dans certains lacs de la Réserve faunique Papineau-Labelle, à l'est et au sud elle est présente dans le lac des Plages, le lac Hotte et dans la rivière des Outaouais. L'Outaouais et les Laurentides sont les deux régions les plus affectées par le myriophylle à épi au Québec.

### **Comment empêcher son implantation au lac Gagnon?**

Le myriophylle à épi est transporté d'un plan d'eau à un autre par une embarcation, une remorque ou de l'équipement nautique sur lequel s'est accroché un petit bout de la plante.

Le seul moyen de prévenir son implantation est le lavage de toutes les embarcations et remorques ainsi que tous les équipements nautiques avant leur mise à l'eau.

Prendre 15 minutes pour laver son embarcation, sa remorque et ses équipements nautiques n'est rien comparé aux conséquences néfastes du myriophylle dans nos lacs.

## **Que fait votre Association?**

Le 29 octobre dernier, nous avons fait une présentation au conseil municipal sur le myriophylle à épi et nous leur avons demandé que la lutte contre cette plante envahissante soit une priorité municipale. Dans cette présentation nous avons proposé différentes actions possibles concernant la sensibilisation, l'affichage, le contrôle aux débarcadères, le lavage des embarcations et un plan d'action advenant l'implantation de cette plante à Duhamel.

Le 10 novembre, nous avons participé à une conférence organisée par le Comité de lutte contre le myriophylle à épi de l'Association pour la protection et l'environnement du Lac-Des-Plages. Depuis 3 ans la lutte contre le myriophylle à épi mobilise 200 bénévoles pendant dix fins de semaine au cours des mois de mai, juin et juillet! Les leçons apprises pour nous qui ne sommes pas encore affectés : 1) sensibiliser les utilisateurs du lacs; 2) instaurer le lavage obligatoire des embarcations, remorques et autres équipements nautiques avant de les mettre à l'eau; et 3) agir le plus rapidement possible pour éradiquer la plante dès que sa présence est constatée.

Puis à la fin novembre et en décembre nous avons eu trois rencontres avec la municipalité pour discuter de leur plan d'action, de l'installation d'affiche sur le myriophylle à épi et le lavage des embarcations, remorques et autres équipements nautiques et de la faisabilité d'installer un poste de lavage libre-service au débarcadère du lac Gagnon. Nous espérons que la municipalité donnera suite à ces discussions.

### **Les « Sentinelles du lac Gagnon »**

Cette année nous voulons créer un groupe composé de propriétaires à chaque section du lac Gagnon qui serait formé pour détecter la présence de myriophylle à épi. Tout en s'amusant dans le cadre de leurs activités nautiques habituelles (natation, canot, kayak, pédalo, pêche, plongée sous-marine,) on demanderait aux sentinelles d'observer les plantes aquatiques et s'ils pensent avoir identifié du myriophylle à épi, d'aviser une personne centrale qui viendrait faire une évaluation plus détaillée.

Pour former les sentinelles, on prévoit organiser une session de quelques heures sur comment identifier le myriophylle et sur la fabrication d'un aquascope pour mieux voir les plantes sous l'eau. Plus d'information à suivre.